

## **PROGRAMME INTERREG NEXT ITALIE – TUNISIE 2021 – 2027**

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique  
Université de Carthage



### **Avis public N° 01/2026**

Pour la sélection d'un post-doctorant en Sciences Biologiques pour le projet transfrontalier :

**« Accélérateur d'Innovation Transfrontalier pour la Gestion et la Valorisation du Crabe Bleu dans une Approche Circulaire »**  
**Code du projet : Cercle Bleu A1-1.1-160**

Étant donné que, sur le site web du programme Interreg NEXT Italie-Tunisie 2021-2027, le 02 février 2024 a été publié un premier appel à projets (Avis 1/2024) clôturé le 02 mai 2024, la contribution totale de l'UE pour cet appel à projets est de **1.005.480 €**, correspondant à 90 % du total éligible du programme.

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM)  
28, Rue du 2 Mars 1934, 2025 Salammbô, Tunis (Tunisie), en qualité de demandeur, en collaboration avec :

- Consorzio Nationale Interuniversitario per le Scienze del Mare (CONISMA), partenaire n°2
- Centre de Recherche en Numérique de Sfax (CRNS), partenaire n°3
- Stazione Zoologica Anton Dohrn (SZN), partenaire n°4
- Distretto della Pesca e Crescita Blu (COSVAP), partenaire n°5
- Université de Carthage (UCAR), partenaire n°6



ont soumis une proposition de projet intitulée : « Accélérateur d'Innovation Transfrontalier pour la Gestion et la Valorisation du Crabe Bleu dans une Approche Circulaire »  
Code projet : Cercle Bleu A1-1.1-160 dans le cadre de l'appel à proposition du Programme Interreg NEXT Italie-Tunisie 2021-2027.

Le 18 avril 2025, l'INSTM, en qualité de demandeur principal du projet, a reçu une note officielle Réf. 6105 de l'Autorité de Gestion (AG) qui informe que le projet Cercle Bleu A1-1.1-160 a été retenu pour le financement du programme Interreg NEXT Italie-Tunisie 2021-2027, pour un cofinancement de 1.005.480 €, correspondant à 90 % du coût total du projet. L'objectif général du projet est de renforcer l'innovation ouverte en science (IOS) pour promouvoir une économie circulaire du crabe bleu en Sicile et en Tunisie. Il vise à transformer les pratiques de pêche, de transformation et de commercialisation du crabe bleu en adoptant une approche holistique et transfrontalière. Grâce à des formations spécialisées et à des campagnes de sensibilisation ciblées, le projet vise à instaurer un changement significatif dans les pratiques actuelles, en favorisant une gestion plus responsable des stocks de crabe bleu.

Les principales réalisations incluent :

- La création d'un living lab.
- La mise en place d'une chaîne de valeur numérique transparente et efficace pour le crabe bleu.
- La création de nouveaux produits à base de crabe.
- La réduction des pertes post-récolte grâce à des techniques innovantes de conservation

Les bénéficiaires directs sont : les chercheurs, pêcheurs, transformateurs, décideurs, consommateurs et les communautés côtières qui dépendent de la pêche pour leur subsistance.

Cercle Bleu se distingue par son engagement envers l'IOS et la participation de toutes les parties prenantes à travers un living lab, où la cocréation, les tests et l'évaluation des solutions innovantes réalisées par les partenaires siciliens et tunisiens auront lieu.

### **Annonce**



#### **Article 01 : Objet de l'avis public**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Accélérateur d'Innovation Transfrontalier pour la Gestion et la Valorisation du Crabe Bleu dans une Approche Circulaire » – Cercle Bleu A1-1.1-160, le partenaire 6 : l'Université de Carthage (UCAR), par le présent avis, a pour objectif de sélectionner un postdoctorant maîtrisant les outils et applications web, les bases de données relationnelles et la gestion des systèmes d'informations. Les titulaires du poste seront chargés de :

- Concevoir, développer et maintenir des applications dynamiques et performantes, répondant aux besoins des utilisateurs internes et externes du projet
  - Collecter, traiter et analyser des données statistiques
- Ce contrat est régi par les circulaires du MESRS n°45/2016 et n°42/2020 relatives aux prestations de services de recherche. Les obligations, livrables et modalités de rémunération sont définis dans les articles suivants, conformément au Règlement (UE) 2021/1060 et aux principes de transparence, d'égalité et de traçabilité applicables aux projets Interreg.

#### **Article 02 : Objet de la mission et procédures de réalisation**

Le postdoctorant sera chargé d'assister à la coordination et à la réalisation des travaux de recherche concernant les groupes de tâches GT2 et GT4.

Le postdoctorant sera chargé de la réalisation des activités suivantes :

- Appuyer la gestion technique et administrative des projets de recherche
- Participer à la rédaction de rapports scientifiques et techniques
- Participer à l'organisation et à l'animation d'événements scientifiques (workshops, séminaires, réunions)
- Assurer la communication scientifique
- Contribuer à la soumission et à la gestion de contenus sur les plateformes de projets
- Travailler en collaboration avec les équipes de recherche et les partenaires nationaux et internationaux
- Respecter les délais, les procédures internes et les exigences de qualité des projets

Les missions peuvent être ajustées en concertation avec le coordinateur scientifique, afin de tenir compte de l'évolution du projet et des besoins identifiés.

### **Article 03 : Conditions de participation et profil requis**

L'appel est ouvert à toute personne physique remplissant les conditions suivantes :

#### **1. Capacité à exercer**

- Être titulaire d'un doctorat (PhD) en sciences biologiques
- Disposer du droit légal de travailler en Tunisie au moment de la signature du contrat

#### **2. Situation administrative**

- Être en règle vis-à-vis de la législation fiscale et sociale tunisienne
- Ne pas être frappé d'interdiction de contracter avec une administration ou un établissement public

#### **3. Engagements éthiques et réglementaires**

- S'engager à respecter les principes de l'intégrité scientifique, d'égalité de traitement, de non-discrimination et de transparence applicables aux projets Interreg.
- **Accepter la clause relative à la protection des données personnelles** en vigueur (loi tunisienne n° 2004-63).



#### **4. Compétences et expériences**

Le candidat doit posséder les compétences et expériences suivantes :

Le candidat doit posséder les compétences et expériences suivantes :

- Connaissance technique dans le management et la gestion de projets
- Organisation d'événements scientifiques
- Animation et présentation lors de workshops
- Communication scientifique auprès de différents publics
- Participation active à des projets de recherche ou de développement
- Soumission et gestion de contenus sur des plateformes de projets
- Collecte, traitement et analyse de données issues des projets
- Expérience en Internet of Things (IoT) appliquée à la collecte, au suivi et à l'analyse de données
- Maîtrise des techniques et outils d'analyses statistiques (SPSS / R)
- Esprit d'équipe et collaboration avec différents profils métiers
- Autonomie, organisation et respect des délais
- Veille technologique pour rester à jour sur les évolutions numériques et web.

#### **5. Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comporter :



1. Formulaire de candidature dûment rempli et signé
2. Une lettre de motivation signée
3. Un curriculum vitae détaillé et daté
4. Copies certifiées conformes des diplômes à partir du baccalauréat, accompagnées du document d'équivalence pour les diplômes obtenus à l'étranger
5. Un engagement prévoyant un dévouement à temps plein pour travailler au sein de l'université dans le cadre de la réalisation de ce projet (document joint à cet appel à candidature)
6. Déclaration sur l'honneur de remplir les conditions générales et professionnelles conformément à l'article 6 de la présente annonce
7. Les pièces justificatives des expériences et publications scientifiques (ex. copie de la page de couverture ou DOI)
8. Une copie de la pièce d'identité ou du passeport en cours de validité
9. Bulletin N°3 (datant de moins de 3 mois)
10. Un certificat médical, datant de moins de 3 mois, attestant de l'aptitude physique et mentale du candidat à exercer ses fonctions
11. Toute autre pièce jugée utile à l'évaluation

## Article 04 : salaire et modalité de paiement

Le salaire brut sera versé mensuellement à compter de la date de signature du contrat par les deux parties, selon la ligne budgétaire des « ressources humaines / personnel technique ». Ce salaire couvre le montant brut ainsi que toute cotisation administrative. Le montant du salaire brut mensuel est fixé à **1 950 dinars**.

Les frais de voyages et séjours liés à la participation du postdoctorant à des rencontres, échanges de bonnes pratiques en Tunisie et en Sicile sont couverts par le budget du projet, sous la rubrique « frais de séjour et hébergement »

## Article 05 : Durée de la mission

La mission sera réalisée sur la durée effective du projet, soit vingt et un (21) mois, dans le cadre d'un contrat de recherche d'une durée initiale de douze (12) mois, renouvelable annuellement, sous réserve de l'évaluation des résultats et de la disponibilité des crédits. La mission débute à la signature du contrat par le candidat et la présidente de l'université de Carthage.

## Article 06 : Procédure de sélection

Les candidatures déposées dans les délais et conformes aux conditions générales de l'Article 3 seront examinées par une commission de sélection. Seules les candidatures recevables feront l'objet d'une évaluation et d'un classement selon les critères prévus. Tout dossier incomplet, ou ne comportant pas la déclaration d'engagement éthique et l'acceptation de la clause de protection des données personnelles, sera rejeté d'office comme non éligible. Les dossiers recevables seront ensuite évalués selon les critères suivants :



<b>Critères</b>	<b>Score maximal attribué</b>
Adéquation de la spécialité du diplôme avec le profil demandé	20 points (10 points en cas de spécialité équivalente)
Connaissance technique dans le management et la gestion de projets	20 points (10 points par pièce justificative)
Connaissance des bonnes pratiques de management des systèmes d'information	20 points (10 points par pièce justificative)
Expérience pratique (stages, projets ou postes similaires)	20 points (10 points par pièce justificative)
Score de l'évaluation technique	80 points
Seuls les candidats ayant obtenus plus de 40points/80 seront retenus pour une évaluation psychotechnique.	20 points
Score Total	100 points



La Commission compétente sera responsable de :

- Rédiger la liste des candidats qui ne seront pas admis, avec une mention précisant la raison de l'exclusion
- Établir le classement des candidats admis avec les scores relatifs

Ce classement sera approuvé par la Commission de Sélection et conservé dans l'archive du demandeur d'avis, à disposition de tout candidat qui demande à le consulter.

**À noter : seuls les stages, formations et expériences qui obéissent aux profils susmentionnés seront pris en considération.**

#### **Article 07 : Présentation de la candidature**

Les personnes intéressées devront envoyer leurs candidatures **sous pli fermé et anonyme**, dans une enveloppe, **par voie postale recommandée, par rapide-poste, ou par remise directe au bureau d'ordre central du demandeur**, contre décharge, à l'adresse suivante :

**Sidi Bou Saïd, Avenue de la République, BP 77 – 1054 Amilcar, Tunis.**

L'enveloppe doit obligatoirement porter la mention suivante :

**« Avis public n°02/2026/Cercle Bleu/Université de Carthage / Sélection d'un postdoctorant en Sciences Biologiques, pour le projet "Accélérateur d'Innovation Transfrontalier pour la Gestion et la Valorisation du Crabe Bleu dans une Approche Circulaire – CERCLE BLEU A1-1.1-160". »**

Les candidatures doivent parvenir au plus tard le **06/03/2026 à 16h00**.



Présidente  
de l'Université de Carthage  
Nadia MZOUGHI AGUIRRE

**Annexe-Déclaration sur l'honneur****Je soussigné(e):**

Nom et prénom:.....

Date et lieu de naissance:.....

Nationalité : .....

N°de pièce d'identité/passeport:.....

**Déclaration sur l'honneur**

Je soussigné(e), déclare sur l'honneur ce qui suit :

**1. Intégrité et transparence**

Je m'engage à respecter les principes d'**intégrité scientifique, d'objectivité, de transparence et de non-discrimination** dans le cadre de ma mission en tant que postdoctorant au sein du projet **CERCLE BLEU A1-1.1-160**.

**2. Respect des règles éthiques**

Je m'engage à adopter un comportement conforme aux **règles de rigueur professionnelle, de responsabilité et de respect de l'égalité de traitement**, en accord avec les exigences du **Programme Interreg NEXT MED 2021-2027**.

**3. Protection des données personnelles**

J'accepte que mes **données personnelles**, collectées dans le cadre de la procédure de sélection et de l'exécution du contrat, soient traitées conformément à la **loi tunisienne n° 2004-63** relative à la protection des données personnelles et aux dispositions applicables de l'UE.

**4. Absence d'interdiction**

Je certifie ne pas avoir fait l'objet d'une **condamnation pénale** ou de toute autre sanction entraînant l'**interdiction de contracter** avec une administration ou un établissement public.

Fait à : .....

Le : .....

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »**